

**PROVINCE DE QUÉBEC  
RÉGIE INTERMUNICIPALE  
DU COMTÉ DE BEAUCE-SUD**

Procès-verbal d'une assemblée régulière des administrateurs de la Régie Intermunicipale du Comté de Beauce-Sud, tenue jeudi le 18 décembre 2008 à 19h30 au siège social de la Régie situé au 695, rang St-Joseph, Saint-Côme-Linière.

Étaient présents Madame et Messieurs:  
Christine Caron, vice-présidente et représentante de Saint-Simon-les-Mines  
Régis Drouin, vice-président et représentant de Ville Saint-Georges  
Elzéar Dupuis, représentant de Saint-René  
Robert Joly, représentant de Saint-Martin  
Bernard Rodrigue, représentant de Saint-Philibert  
Gabriel Giguère, représentant de Saint-Côme-Linière  
Éric Maheux, représentant de Saint-Prosper  
Michel Breton, représentant de Saint-Hilaire de Dorset  
Paul Joly, représentant de La Guadeloupe  
Hugues Groleau, représentant de Lac Poulin  
Marco Marois, représentant de Saint-Benoît-Labre  
St-Georges Cloutier, représentant de Saint-Zacharie  
Mario Breton, représentant de Saint-Honoré de Shenley  
Stéphane Auclair, représentant de Notre-Dame-des-Pins

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Éric Lachance, président et représentant de la municipalité de Saint-Gédéon de Beauce.

Est également présent Monsieur Roger Turcotte, secrétaire-trésorier de la Régie.

L'assemblée est ouverte à 19h30.

**RÉSOLUTION NO: 3764-08**

**ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron  
APPUYÉ par Monsieur St-Georges Cloutier  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE l'ordre du jour de cette assemblée soit accepté en inversant l'ordre de discussion des items 6 et 9 et en ajoutant les items suivants:**

- 6.1 Résolution 2008-11-271 Municipalité de La Guadeloupe;**
- 6.2 Négociation avec la municipalité de La Guadeloupe.**

**ADOPTÉE**

**RÉSOLUTION NO: 3765-08**

**ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 NOVEMBRE 2008**

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère  
APPUYÉ par Monsieur Elzéar Dupuis  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière de ce conseil tenue le 20 novembre 2008 soit accepté tel que rédigé.**

**ADOPTÉE**

## **DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Le secrétaire-trésorier dépose auprès des membres de ce conseil les documents suivants et il répond à leurs questions.

- Les autorisations de dépenses en date du 18 décembre 2008;
- Le tonnage acheminé au lieu d'enfouissement par chacune des municipalités au cours du mois de novembre 2008 avec comparatif depuis 1999;
- Le tonnage de matières récupérées (bac bleu) au cours du mois de novembre 2008, selon les données fournies par l'entrepreneur;
- Informations venant du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, à l'effet que le taux des redevances à l'élimination s'élèvera à 10.67\$ la tonne métrique en 2009, comparativement à 10.41\$ la tonne métrique en 2008;
- Rapport concernant les projets d'investissements futurs à la Régie daté du 24 novembre 2008. Ce rapport a été envoyé aux secrétaires-trésoriers des municipalités le 27 novembre 2008, afin qu'il en remettre copie aux élus (es);
- Dépôt de la résolution #2008-046 de la Régie Intermunicipale de la région de Thetford, concernant la transaction à venir entre les deux (2) Régies en rapport avec l'achat de leur compacteur à déchets.

## **RÉSOLUTION NO: 3766-08**

### **ACCEPTATION DES DÉBOURSÉS**

**IL EST PROPOSÉ par Madame Christine Caron  
APPUYÉ par Monsieur Marco Marois  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE les déboursés présentés soient acceptés selon les chèques #C-800706 à #C-800766 inclusivement, de même que les chèques #C-280462 à #C-280494 inclusivement pour un déboursé total de 153 469.16\$.**

**ADOPTÉE**

## **RÉSOLUTION NO: 3767-08**

### **FOURNITURE DE DIESEL 2009**

**CONSIDÉRANT que pour la seconde fois, la Régie a procédé à un appel d'offre sur invitation pour la fourniture de diesel en 2009;**

**CONSIDÉRANT que trois (3) entreprises ont été invitées à soumissionner à savoir :**

- Les Huiles Marcel Gagnon Inc.
- MRG Drouin Inc.
- Pétrole Sonic St-Ephrem

**CONSIDÉRANT que les soumissions reçues ont été ouvertes ce 18 décembre 2008 à 11h01 heure et que le différentiel de chaque soumission se résume comme suit :**

- Les Huiles Marcel Gagnon Inc. .0790/Litre
- MRG Drouin Inc. .0400/Litre
- Pétrole Sonic .0575/Litre

- CONSIDÉRANT** que les trois (3) soumissions reçues comportent des dérogations que l'on peut qualifier de mineures.
- CONSIDÉRANT** que copie du procès-verbal de l'ouverture des soumissions a été remise aux membres de ce conseil présents à cette assemblée;
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues à ce sujet;

### **EN CONSÉQUENCE**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gabriel Giguère  
**APPUYÉ** par Monsieur Éric Maheux  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

**QUE** ce conseil accorde à Les Huiles MRG Drouin Inc. la fourniture de diesel pour l'année 2009.

### **ADOPTÉE**

#### **RÉSOLUTION NO: 3768-08**

##### **COLLECTE RDD ET AUTRES MATIÈRES 2009**

**IL EST PROPOSÉ** par Monsieur Gabriel Giguère  
**APPUYÉ** par Monsieur Elzéar Dupuis  
**ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE** ce conseil autorise le comité chargé de ce dossier par la résolution #3751-08 ainsi que le secrétaire-trésorier à organiser la collecte des résidus domestiques dangereux et autres matières pour le printemps 2009.

### **ADOPTÉE**

#### **RÉSOLUTION NO: 3769-08**

##### **COLLOQUE & CONGRÈS**

- CONSIDÉRANT** que la Régie a reçu une invitation à assister au colloque annuel du 3R MCDQ, lequel se tiendra à St-Hyacinthe les 26 et 27 février 2009;
- CONSIDÉRANT** que se tiendra à Montréal en mars 2009 l'événement appelé « Americana 2009 »;
- CONSIDÉRANT** les discussions intervenues à ce sujet;

### **EN CONSÉQUENCE**

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** ce dossier soit reporté à l'assemblée de janvier 2009.

### **ADOPTÉE**

#### **CORRESPONDANCE**

##### **DOSSIER : CONCILIATION LA GUADELOUPE**

Le secrétaire-trésorier informe les membres de ce conseil qu'il a reçu en date du 03 décembre 2008, une lettre datée du 26 novembre 2008 signée par Madame Huguette Plante, mairesse de la municipalité de La

Guadeloupe relativement aux résolutions #3731-08 et 3740-08 adoptées par la Régie. Cette lettre était accompagnée des résolutions #2008-11-272 et #2008-11-268 de la municipalité de La Guadeloupe et de trois (3) tableaux. Il y avait également copie d'une lettre adressée au MAMR, ainsi que copie d'une lettre adressée à Recyc Québec.

À la demande de Monsieur Paul Joly, administrateur représentant la municipalité de La Guadeloupe à la table de la Régie, le secrétaire-trésorier fait lecture de la résolution #2008-11-268.

Suite à cette lecture et aux discussions intervenues dans ce dossier, Monsieur Joly discutera avec les membres du conseil municipal de La Guadeloupe afin de déposer officiellement une demande de rencontre avec la Régie avant de se rendre en conciliation. Le délai alloué pour cette rencontre est de soixante (60) jours.

#### **DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE LA GUADELOUPE**

Le secrétaire-trésorier informe les membres de ce conseil qu'il a reçu en date du 08 décembre 2008 copie de la résolution #2008-11-271 adoptée le 24 novembre 2008 par le conseil municipal de La Guadeloupe, à l'effet de recevoir divers documents de la Régie et ce depuis 1998.

Le secrétaire-trésorier leur fera parvenir le tout.

#### **POLITIQUE DE TRAVAIL**

À 20h12 Monsieur Éric Lachance demande le huis clos afin d'informer les administrateurs présents des discussions en cours avec les employés concernant la Politique de travail 2009 – 2013. Ce huis clos est levé à 20h25. Les trois (3) items du point 9 sont reportés à une prochaine séance.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

Monsieur Robert Joly dépose un résumé des informations qu'il a obtenues lors de sa participation le 25 novembre 2008 au colloque sur la gestion des matières résiduelles tenu à Victoriaville. Monsieur Joly commente son rapport.

Monsieur Gabriel Giguère s'informe des intentions du conseil d'administration en rapport avec la fourniture des conteneurs à récupération dans le prochain appel d'offre pour la collecte des matières recyclables. Une rencontre des comités « Collecte sélective » et « Comité budget » sera tenue conjointement en janvier et ce sujet sera discuté.

#### **RÉSOLUTION NO: 3770-08**

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**IL EST PROPOSÉ par Monsieur Gabriel Giguère  
APPUYÉ par Monsieur Bernard Rodrigue  
ET RÉSOLU UNANIMEMENT**

**QUE cette assemblée soit levée à 21h02.**

**ADOPTÉE**

**LE PRÉSIDENT**

**LE SECRÉTAIRE-TRÉSORIER**

**ÉRIC LACHANCE**

**ROGER TURCOTTE**